

5.1 Salaires dans les entreprises

En 2015, le **salair**e mensuel moyen en **équivalent temps plein (EQTP)** d'une personne travaillant dans le secteur privé ou dans une entreprise publique est de 2 250 euros, nets des cotisations et contributions sociales. Correction faite de l'inflation, le **salair**e net moyen augmente de 1,1 % en euros constants par rapport à 2014 (après + 0,5 % en 2014). Le **Smic** horaire brut a été revalorisé de 0,8 % au 1^{er} janvier 2015, soit une hausse de 0,8 % en euros constants sur un an.

Entre 2014 et 2015, le salair

e net moyen en EQTP augmente en euros constants dans l'industrie (+ 1,4 %), dans la construction (+ 1,2 %) et dans le tertiaire (+ 1,0 %). Il progresse pour toutes les catégories socio-professionnelles. C'est pour les cadres que l'augmentation est la plus marquée (+ 1,2 % en euros constants, après + 0,8 % en 2014), en particulier dans les transports, les activités commerciales et l'industrie. Les cadres bénéficient en 2015 du meilleur contexte économique et d'un certain dynamisme des éléments variables de leur rémunération comme les primes ou l'épargne salariale. Les employés et les ouvriers ont pu bénéficier, pour leur part, de la revalorisation du Smic. Le salaire net moyen des ouvriers progresse de 1,1 % en euros constants (après + 0,4 % en 2014), porté par la hausse dans l'industrie. Comme les cadres, les ouvriers bénéficient en 2015 de primes dynamiques. Pour les employés, le salaire net moyen augmente plus modérément (+ 0,6 % en euros constants, après + 0,7 % en

2014), notamment dans les activités de commerce et les activités de services aux particuliers. Le salair

e net moyen des professions intermédiaires augmente à peine, quant à lui (+ 0,2 % en euros constants, après + 0,3 %).

Le salair

e net **médian** en EQTP s'élève en 2015 à 1 797 euros par mois. En bas de l'échelle, les 10 % de salariés les moins bien rémunérés perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1 213 euros. En haut de l'échelle, les 10 % de salariés les mieux rémunérés gagnent au moins 3 646 euros par mois. Les salaires nets augmentent à tous les niveaux de l'échelle salariale avec des hausses plus marquées dans le haut de l'échelle. Les disparités salariales augmentent ainsi dans la moitié supérieure de la distribution. Au total, le **rapport entre le neuvième et le premier décile** de salaire s'accroît un peu, à 3,0. En 2015, une salariée gagne, en moyenne en EQTP, 18,5 % de moins que son homologue masculin (18,4 % hors contrats aidés). Le salaire net moyen des femmes progresse légèrement plus que celui des hommes : + 1,2 % contre + 1,1 % en euros constants. Ainsi, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes diminue de 0,1 point entre 2014 et 2015. À secteur d'activité, âge, catégorie socioprofessionnelle, taille de l'entreprise et condition d'emploi (temps complet, temps partiel) donnés, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes est nettement plus bas (9,3 %). Il continue aussi de se réduire : 0,3 point de moins qu'en 2014. ■

Définitions

Salaire en **équivalent temps plein (EQTP)** : salair

e converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un agent ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris ceux à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Déciles et rapports interdéciles, déclaration annuelle de données sociales (DADS), effet de structure, médiane, salaire brut ou net, **salair**e minimum interprofessionnel de croissance (Smic) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les salaires par secteur et par branche professionnelle en 2015 », *Dares Résultats* n° 035, Dares, juillet 2018.
- « Salair horaire : l'importance de la catégorie socioprofessionnelle et du diplôme », *Insee Focus* n° 116, juin 2018.
- « Salaires dans le secteur privé – En 2015, le salaire net moyen augmente de 1,1 % en euros constants », *Insee Première* n° 1669, octobre 2017.
- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Salaires mensuels nets moyens selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2015

	Montants mensuels nets en euros courants				Évolution 15/14 en euros constants en %		
	Femmes	Hommes	Ensemble	(F-H)/H en %	Femmes	Hommes	Ensemble
Cadres ¹	3 561	4 451	4 141	- 20,0	1,3	1,3	1,2
Professions intermédiaires	2 081	2 420	2 271	- 14,0	0,2	0,3	0,2
Employés	1 591	1 739	1 637	- 8,5	0,6	0,3	0,6
Ouvriers	1 483	1 765	1 717	- 16,0	1,7	1,0	1,1
Ensemble	1 986	2 438	2 250	- 18,5	1,2	1,1	1,1

1. Y c. chefs d'entreprise salariés. Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Évolutions annuelles des salaires nets moyens

en euros constants et en %

	2005	2010	2015
Salaire net moyen	1,0	0,5	1,3
Salaire net moyen à structure constante	0,9	0,0	0,7
Incidence des effets de structure sur le salaire net	0,1	0,5	0,6
Indice des prix à la consommation	1,8	1,5	0,0

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, hors bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires horaires nets moyens par sexe et par catégorie socioprofessionnelle

en euros courants

	2014	2015	15/14 ¹ en %
Salariés à temps complet	14,8	14,9	0,9
Femmes	13,3	13,5	1,1
Hommes	15,7	15,8	0,9
Cadres ²	26,5	26,7	1,0
Professions intermédiaires	14,8	14,9	0,2
Employés	11,0	11,0	0,5
Ouvriers	11,2	11,4	1,0
Smic (151,67 heures)	7,4	7,5	0,6
Salariés à temps partiel	12,5	12,7	1,5
Femmes	11,6	11,7	1,2
Hommes	14,2	14,4	1,4
Cadres ²	22,9	23,0	0,7
Professions intermédiaires	13,7	13,6	- 0,4
Employés	9,7	9,8	0,5
Ouvriers	9,8	9,9	0,8

1. En euros constants. 2. Y c. chefs d'entreprise salariés.
Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Distribution des salaires mensuels nets en 2015

en euros courants

Déciles	Femmes	Hommes	Ensemble	(F-H)/H en %
D1	1 171	1 262	1 213	- 7,2
D2	1 288	1 427	1 357	- 9,7
D3	1 396	1 573	1 490	- 11,3
D4	1 512	1 728	1 630	- 12,5
Médiane (D5)	1 650	1 906	1 797	- 13,4
D6	1 830	2 130	2 004	- 14,1
D7	2 073	2 451	2 286	- 15,4
D8	2 432	2 996	2 752	- 18,8
D9	3 149	3 990	3 646	- 21,1
D9/D1	2,7	3,2	3,0	///

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs. Lecture : en 2015, 10 % des salariés en équivalent temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, gagnent un salaire mensuel net inférieur à 1 213 euros.
Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Écart de salaires mensuels nets moyens entre les hommes et les femmes

en euros courants

	2014	2015
Femmes	1 961	1 986
Hommes	2 410	2 438
Ensemble	2 225	2 250
Différence (F-H)/H (en %)	- 18,6	- 18,5

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires mensuels nets moyens selon le secteur d'activité

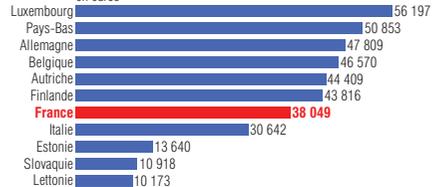
en euros

	2015 en euros	15/14 ¹ en %
Ind. extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 803	1,1
Fabr. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 985	1,0
Cokéfaction et raffinage	3 732	3,2
Fabr. d'équip. élect., électroniques, informatiques et fabrication de machines	2 819	1,8
Fabrication de matériels de transport	3 000	2,6
Fabrication d'autres produits industriels	2 372	1,2
Construction	2 062	1,2
Commerce et réparation	2 059	1,2
Transports et entreposage	2 237	1,7
Hébergement et restauration	1 623	0,6
Information et communication	3 221	1,4
Activités financières et d'assurance	3 383	1,1
Activités immobilières	2 326	2,2
Activités scientifiques et techniques, services adm. et de soutien	2 259	1,1
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 794	0,2
Autres activités de services	1 934	0,0
Ensemble	2 250	1,1

1. En euros constants. Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires annuels bruts moyens dans quelques pays de l'UE en 2016

en euros



Champ : salaire moyen pour un célibataire sans enfant.
Source : Eurostat (extraction du 6 décembre 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique
« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Mobilier, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales